



COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE FRANCOIS JACOB **EN VISIO JEUDI 5 NOVEMBRE 2020**

Présent :

Parents : Nathalie, Anthony, Marjorie, Louise, Alice, Nina, Laurène, Jenny, Severine, Emmanuelle X2, Audrey

Maitresse : Mme Ventre, Mme Tribino, Mme Jallifier, Mme Fasson, Mme Capouillet, Mme Kuentz, Mme Lardy, Mme Rigomier, Mme Dumont

Mairie : M. Gilles Perole, Mme Christelle Poussard et Mme Magali Peyronnet

Partie 1 : POINTS amenés par les parents

1°) L'aide aux devoirs pour les élèves

Nous aimerions reparler de la possibilité d'avoir un vrai soutien d'aide aux devoirs pour les enfants après les heures de classe et si possible que ce moment soit supervisé par une maîtresse même si cela doit être payant pour les parents.

L'offre d'une heure d'étude encadrée par un personnel d'enseignement de 16h à 17h serait un point très positif (même payante) dans le cadre "devoirs faits" (projet instauré au collège où les enseignants sont rémunérés par l'établissement et non par les parents)... et permettrait d'éviter le départ de nombreux enfants sur Fénelon ou Stanislas qui offrent, entre autres, ce type de service.

Ce point a été entendu par tous.

Le débat c'est porté sur les points ci-dessous :

Mme Tribino pose la question du désengagement des parents face aux devoirs si cette étude est mise en place.

En réponse les parents précisent que beaucoup de parents travaillent tard. Quand il s'agit de faire les devoirs à 19h ou encore 19h30 avec le repas, la douche, etc. c'est très compliqué à gérer pour les parents.

Il faut notamment gérer l'opposition des enfants qui sont fatigués. Cela crée un conflit à chaque séance de devoirs et l'enfant se braque d'où peut être l'abandon des parents!.

Les parents mentionnent le fait que le soutien aux devoirs à l'école est une pratique ancienne et très répandue. Les parents peuvent venir en soutien à cette pratique le weekend quand ils sont plus disponibles et pendant les vacances.

Nathalie évoque également le fait que les enfants ont déjà de larges plages de jeux à l'école, notamment pendant le périscolaire et que la Maison Ecole au sens large le bâtiment ... sert parfois plus pour jouer que pour apprendre – temps de garderie du matin, pause méridienne, garderie du soir, centre aéré tout cela se fait sous le même toit et fait perdre le sens de l'école aux enfants... c'est dommage

Mme Tribino comprend cette remarque mais est-ce à dire que l'accompagnement du périscolaire avec Coup de Pouce est insuffisant ?

Accord sur le fait que l'animateur n'est pas un professeur et que le rôle de chacun doit être respecté pour que les enfants ne mélangent pas tout.

Pour avancer sur ce projet il faut aborder plusieurs points :

- Pas possible au sein du périscolaire il faut que cela passe par une inscription à part.
- Il faut trouver un enseignant volontaire de l'école ce qui dans le passé a été compliqué ou prendre un enseignant en dehors de l'école.
- Mme Ventre propose d'effectuer un sondage auprès des enseignants de l'école dans un premier temps pour voir si il y aurait un ou une volontaire.
- L'AMAPE propose d'effectuer un sondage auprès des parents pour connaître les besoins en aide aux devoirs à l'école en plus de Coup de Pouce géré par le périscolaire.

M. Pérole : Évoque la différence entre faire les devoirs et reprendre les apprentissages vus en classe.

Concernant la possible fuite des élèves dans le privé, M. Pérole mentionne le fait que ce n'est malheureusement pas nouveau et a pour but de faciliter le passage en 6e dans des collèges « réputés ».

Mais il s'agit à son avis d'une autre problématique, indépendante de l'aide aux devoirs.

A souligner par contre, F. Jacob est l'école de Mouans-Sartoux dans laquelle il y a le plus de fuites vers le privé (notamment en CM1/CM2).

M. Pérole : Se dit disponible pour une mise en place de l'aide aux devoirs au niveau de la mairie. Il faudra bien sûr également trouver un professeur volontaire.

Magali : Souligne que l'accompagnement « Coup de Pouce » a été remis en place dès ce soir après une interruption due à la gestion des problématiques en début de cette semaine.

Ce jeudi, les enfants ont donc joué assez peu (30 min) puis ont travaillé avec le soutien d'un animateur (pas professeur). Cet animateur essaye d'aider les élèves au mieux.

Si la mise en place de l'aide aux devoirs/l'étude arrive à se faire elle se fera idéalement de 16h30 à 17h30. Les enfants iront une heure à la garderie pour le gouter avant de faire leurs devoirs.

La mairie ne pourra pas gérer le financement de l'étude il faudra que cela passe par l'AMAPE. Les parents régleront l'AMAPE et l'AMAPE règlera l'enseignant.

2°) Des propositions de voyages scolaires avec nos enfants plus souvent.

Dans la situation actuelle les voyages scolaires sont compliqués.

Mais d'autres points bloquent le financement mais aussi les parents qui coulent les projets et qui ne souhaitent pas que leurs enfants partent par peur de la route, du bus ... A noter que si 2 enfants ne partent pas sur refus des parents le projet tombe à l'eau selon les règles de l'éducation nationale. Les projets coulés ont été nombreux dans le passé et Mme Tribino et Mme Dumont en ont déjà fait les frais. Les obstacles ne viennent donc pas toujours de là où l'on croit et les enseignants perdent parfois des mois à convaincre des parents sans succès.

Pour rappel les voyages scolaires doivent rentrer dans un projet pédagogique.

Pour les enseignants qui partent c'est une grosse responsabilité, un éloignement de leur famille pendant une semaine ou quinze jours donc pas toujours facile à gérer.

Donc pour le moment et seulement si la situation sanitaire le permet seul les classes ci-dessous sont partis ou partiront :

- La classe de Mme Tribino sur le projet de Haute Combe à la rentrée – moment très fédérateur pour les enfants –
- La classe de Mme Jallifier Talmas
- La classe de Mme Limonta
- La classe de /Mme Lassalle
- La classe de Mme Sarfati avec les classes perlées sur le domaine de Hautes Combes

Nathalie : Fait remarquer qu'un enfant scolarisé à F. Jacob n'a pas toujours la possibilité d'effectuer au moins 1 voyage scolaire durant sa présence à l'école. Cela semble en partie dépendre des professeurs en charge chaque année scolaire. Est-il possible que plus de classes en fassent ?

Mme Ventre : L'engagement « au moins 1 voyage scolaire durant la scolarité à F. Jacob » est difficile à prendre, ne serait-ce que parce que l'équipe enseignante bouge chaque année.

Mme Tribino : Ajoute à la remarque de Mme Ventre que les élèves sont brassés chaque année, ce qui rajoute à la difficulté.

3°) Le choix de musique plus approprié pendant les heures de garderie pour nos enfants. Éviter dans la mesure du possible ces musiques à double connotation (souvent ne sachant pas ce que cela veut dire certains enfants répètent les paroles de certaines musiques pour ado/adulte)

Mme Peyronnet est très étonnée de cette remarque car elle valide toutes les listes de diffusion musicale. Mme Ventre ajoute que peut être il s'agit des musiques passées pendant les temps festifs mais peut être à d'autres moments et par exemple via le téléphone d'un animateur.

Mme Peyronnet demande aux parents qui ont constaté le problème d'apporter plus de précisions sur la ou les classes concernées, la ou les moments où cela se passent, et la ou les musiques qui posent un problème pour qu'elle puisse intervenir.

Vous pouvez remonter à l'AMAPE ces informations si vous ne souhaitez pas lui préciser directement. amape.ecole@gmail.com

4°) Une session de prévention des risques d'agressivité provoqués par les jeux vidéo.

Y-a-t-il quelque chose au niveau de l'éducation nationale prévue en France pour cela. – exemple d'un support belge en pièce jointe.

Une maman nous remonte le problème suivant :

Je voulais alerter sur un problème qui devient de plus en plus inquiétant au sein de l'école.

Il semblerait que beaucoup d'élèves du CP au CM2 jouent à des jeux vidéo violents.

En effet, mon fils me parle de plus en plus d'un jeu vidéo qui semble monopoliser l'attention de certains enfants. Il s'agit de FORTNITE. Un jeu de guerre interdit aux enfants de moins de 12 ans et qui pourtant, est joué de plus en plus régulièrement par des enfants du CP (si petit oui !) au CM2.

Mon fils a bien tenté de me demander s'il pourrait jouer un jour à ce jeu vidéo comme ses camarades.... C'est totalement exclu pour notre part mais je pense que d'autres parents ne peuvent céder à cette pression.

Pouvez-vous intervenir ? Je pense qu'il y a assez de violence en ce moment autour de nous.

Mme Ventre précise qu'il existe à ce niveau l'EMC (Education Morale et Civique) destinée au plus grands (cycle 3). Le sujet des jeux vidéo et d'internet y est évoqué en classe.

Si elle remarque une alerte à ce sujet en cycle 2, elle n'hésitera pas à mettre en place une action.

Nathalie : Fait remarquer que les enfants échangent beaucoup sur le sujet en récréation, ce qui influence certains enfants.

Mme Dumont : Souligne qu'elle en parle en classe. Elle mentionne également le fait que la police municipale intervient chaque année en classe pour parler des dangers d'internet.

Il s'agit d'après elle également d'un problème éducatif car les parents sont au final responsables de ce que font leurs enfants à la maison et de l'accès à ce type de jeux.

M. Pérole : On ne peut malheureusement pas empêcher les enfants d'en parler entre eux, c'est leur liberté. Il rejoint Mme Dumont sur le problème éducatif.

De ce fait, il mentionne que M. David MURCIANO peut organiser une réunion de sensibilisation sur le sujet à destination des parents. Faut-il encore que les parents concernés se sentent concernés ... car si les parents n'empêchent pas la chose, on ne peut malheureusement pas y faire grand-chose.

Il s'agirait de communiquer conjointement (école/ périscolaire/ AMAPE) sur le sujet.

Mme Ventre : Note le danger qu'il existe à mentionner directement FORTNITE lors des communications car cela risque de tenter ou d'attiser la curiosité d'enfants a priori non intéressés par ce jeu vidéo.

Mme Ventre : Rappelle qu'il existe un permis internet cycle 3 pour les élèves volontaires en plus de l'EMC.

Mme Dumont : Elargit le problème à la TV car beaucoup de choses y sont diffusées

Mme Ventre : Il existe une semaine sans écran dans d'autres écoles qui concerne tous les enfants (y compris les petits cycles). Cette action de sensibilisation sera évoquée au Conseil des Maîtres.

Mme Tribino : Souligne le fait que le problème est bien avec Fortnite. Il y a beaucoup de discussions entre élèves à ce sujet dans sa classe CE1/ CE2 et il peut y avoir des pressions de certains élèves sur d'autres qui ne pratiquent pas ce jeu, jusqu'à un certain harcèlement. En effet, il y a clairement ceux « qui en sont » et ceux « qui n'en sont pas ». Elle corrobore le fait que c'est souvent un problème par rapport aux parents.

Mme Ventre : Rappelle que les parents peuvent aller voir la maîtresse s'ils sentent un problème à ce niveau car la maîtresse n'est pas forcément toujours au courant de qui est concerné dans la classe. Elle note cependant que dans sa classe, aucun parent n'est venu lui en parler. De fait, la communication se fait souvent auprès des enfants mais moins auprès des parents.

Elle se tient à disposition de la mairie pour un projet à ce sujet.

Nathalie : Se propose de rédiger un mail assez complet aux parents de l'école au sujet des jeux vidéo et de Fortnite. Elle le fera bien sûr valider au préalable par l'équipe éducative.

Cette action s'ajoutera donc à l'écoute du corps enseignant et de la possible action de la mairie avec M. MURCIANO.

Elle évoque également la possibilité d'un affichage sympa sur ce thème sur les panneaux AMAPE de l'école.

5°) Assouplissement de la gestion mensuelle de la garderie

En effet, le système de gestion mensuelle n'est pas souple pour les parents. Tandis que les villes alentours, telles que Pegomas ou Antibes, proposent un forfait jour à 2-3 jours ouvrés pour prévenir la mairie, Mouans-Sartoux est a priori incapable de gérer au jour.

Le logiciel du Portail famille ne peut malheureusement pas servir à pointer et à gérer les garderies. Dans ce cas, quid de l'utilité de ce portail?

Bref, pour une ville qui prône l'éducation et les nombreuses activités extra-scolaires proposées aux enfants, pourquoi ne permet-on pas aux parents de gérer eux mêmes l'inscription au jour? Parce que nous payons quoi qu'il arrive au final, parce qu'il faut inscrire les enfants jusque 18h30, au cas où un jour dans le mois, on aurait une réunion qui tarderait...

Il y a eu plusieurs fois des « couacs » dans la gestion des garderies/bus/sorties anticipées, malgré le fait que la mairie soit prévenue.

Enfin, M. Pérole s'était engagé à se renseigner sur le fonctionnement de Pegomas. Merci d'avance de lui demander où cela en est.

M. Pérole s'est engagé à mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain comité consultatif qui aura lieu le 8 décembre.

Nathalie souhaite avoir de nouvelles précisions sur le contexte actuel de la garderie avec les heures de sorties fixes car beaucoup de parents sont encore dans l'incompréhension de la règle.

M. Pérole : Souligne le fait qu'il y a déjà eu 400 demandes de modifications d'inscription à la garderie de la part des parents de Mouans-Sartoux. Il faut donc que toutes ces demandes soient enregistrées et traitées et mises en application par les responsables de garderie ce qui n'est pas simple.

M. Pérole : Habituellement les enfants sont récupérés très simplement et au fil de l'eau. Mais il faut comprendre qu'avec le Plan Vigipirate et les bulles mises en place du fait de la COVID 19, le personnel serait obligé de stationner non-stop durant 3h à la porte d'entrée de la garderie (et nous sommes en hiver) si le fonctionnement au fil de l'eau était conservé et surtout les enfants ne feraient plus rien car il n'y aurait plus assez de monde pour les encadrer. Il faut donc que la règle mise en place soit respectée.

Cependant les parents peuvent envoyer un email à clshjacob@mouans-sartoux.net pour une des demandes liées à des besoins de sorties spécifiques. Ces demandes devront se faire pour la semaine et surtout devront être motivées d'une raison valable – profession avec planning changeant (pompier, infirmière...), garde partagée, rdv médical... - et en aucun cas pour convenance personnelle.

Merci de ne plus mettre de mots dans les cahiers de liaison ou de laisser de message sur le téléphone de la garderie pour ce motif car cela est difficilement gérable.

Toute demande doit donc être envoyée à Magali pour qu'elle évalue la situation.

Magali : Abonde dans le sens de M. Pérole en insistant sur le fait que seuls les problèmes spécifiques seront pris en compte (par ex. orthophoniste, garde alternée).

Il remarque également que l'effet télétravail a joué à plein dans cette problématique.

Mais M. Pérole a bon espoir qu'avec le traitement des 400 demandes de modification déjà reçues et la nouvelle fiche réservée aux cas impérieux, le problème soit rapidement résolu.

6°) Présentation rapide des projets de l'AMAPE jusqu'à fin 2020.

- Initiative
- Photo décor de Noël avec le périscolaire
- Pochette gourmandise pour les enfants à Noël
- Vente de chocolats Jeff de Bruges
- Création d'une page facebook le bon coin de François Jacob pour remplacer la bourse au jouet

Projet « Initiative »

La trousse a été retenue comme objet proposé aux parents pour la somme de 8 euros pièce.

Toutes les enseignantes sont informées de ce projet et vont faire réaliser les dessins d'illustration à leurs élèves d'ici le 20 nov.

Un flyer est en cours de distribution aux parents pour la commande.

Projet Photos de Noël

Sur appel de L'AMAPE, un papa et une maman se sont portés volontaires pour prendre les photos individuelles des enfants devant un décor de Noël.

Une autorisation de droit à l'image sera distribuée aux élèves.

Selon le nombre de participants, une ou plusieurs sessions seront mises en place.

Pour chaque photo, une version numérique gratuite sera proposée aux parents, qui pourront faire un don à l'AMAPE s'ils le souhaitent.

Magali mentionne que le décor sera surtout fait par les maternelles et Véronique Rigomier précise que le décor de l'année dernière était top et qu'il pourra être récupéré.

Projet chocolats Jeff de Bruges :

Une collaboration pour la vente de chocolats en association avec Jeff de Bruges a été mise en place au bénéfice de l'AMAPE. La commande et le règlement seront disponibles en ligne sur HelloAsso.

Distribution gratuite de chocolats aux enfants de l'école :

Comme les années précédentes, l'AMAPE va distribuer gratuitement des chocolats dans les cartables accompagnés d'un petit message festif (en plus du projet « Jeff de Bruges » donc)

Cela se fera certainement via un partenariat avec une entreprise de Mouans-Sartoux.

Projet « Le Bon Coin F. Jacob »

La bourse aux jouets ne pouvant être organisée cette année pour cause de COVID, l'AMAPE se propose de mettre en ligne un « Bon Coin F. Jacob » réservé aux enseignants de l'école et aux membres de l'AMAPE. Seuls eux pourront poster une annonce sur cette page mais tout le monde pourra acheter.

Divers :

Pour la classe de GS/CP est ce qu'il pourra y avoir une Atsem présente tous les jours pour les GS, comme dans la plupart des classes de GS des écoles et ainsi dégager du temps de meilleure qualité à l'enseignement ?

Mme Ventre explique que cela est du ressort de la mairie. Mais cela semble difficile car une classe concernée est à moitié maternelle à moitié primaire (pas d'ATSEM en primaire).

Il est évoqué la possibilité d'un service civique oeuvrant à l'école : point soulevé par Véronique (maîtresse de maternelle).

Il s'agit d'un jeune de moins de 26 ans qui serait embauché 9 à 10 mois à raison de 20h/ semaine et qui sera vraisemblablement très motivé pour aider l'école.

Point important, cette embauche serait financée par l'Etat et non par l'école qui ne sera donc pas l'employeur.

Cela doit donc passer par le Rectorat mais mérite d'être creusé. Mme Ventre va en faire la demande.

Combien de personnes ont une qualification de secouriste en scolaire et périscolaire ? Un exemple simple à la cantine si un enfant fait fausse route / étouffement qui est capable d'intervenir ?..

Isabelle : La grande majorité des animateurs – 90%- ont leur brevet de secourisme et les nouveaux arrivants vont vite être formés. Les ATSEM sont également formés au brevet de secourisme.

Ce brevet est renouvelé obligatoirement tous les 2 ou 3 ans.

M. Pérole sur une demande de Mme Ventre : Les enseignants n'y sont pas systématiquement formés mais si la demande est faite, la mairie le mettra volontiers en place.

Problème d'eau potable :

Isabelle : Il y a en effet eu un problème d'eau à l'école en début de semaine. L'eau sortait marron. Mais la raison était connue : une purge des réseaux effectuée peu avant. La décision a donc été de laisser couler l'eau 10-15 min sans la toucher et le problème a disparu.

Magali : Bien entendu, l'eau du robinet n'a pas été consommée car elle était trop marron. De l'eau en bouteille a été systématiquement distribuée à la cantine.

Audrey – maman- : Comprend pourquoi son enfant n'a pas eu le droit de remplir sa gourde ce jour-là. Mais son enfant est maintenant persuadé que l'eau du robinet est encore interdite à l'école et rentre donc déshydraté et fatigué le soir.

C'est vraisemblablement le cas de nombreux élèves des petites classes.

M. Pérole : Les enseignants vont communiquer par classe à ce sujet.

La possibilité d'avoir un local dans l'école pour le stockage des archives et gobelets + vaisselle AMAPE ?

Il est demandé l'autorisation d'obtenir un local de stockage des affaires de l'AMAPE pour éviter de stocker trop longtemps ces affaires chez les membres de l'association.

→ M. Pérole y est totalement favorable et note que chaque école de Mouans-Sartoux dispose d'un espace pour les affaires des APE (Associations de Parents d'Elèves)

Les représentants de la mairie (M. Gilles Perole, Mme Christelle Poussard et Mme Magali Peyronnet) **quittent la réunion car les questions les concernant directement ont été débattues.**

Partie 2 : POINTS amenés par l'Equipe Enseignante

1°) Présentation de la nouvelle Equipe Pédagogique / profil école et effectifs

* Changement de Direction depuis la rentrée 2020 : Mme VENTRE Sandra succède à Mme BOCOBZA.

* L'école est constituée de 10 classes : 3 classes de maternelle et 7 classes d'élémentaire dont un GS/CP pour un total de 259 élèves

* Profil école et Equipe enseignante :

- PS/MS/GS de Mme PUTETTO SOUVERVILLE de 28 élèves, actuellement remplacée par Mme LARDY, (avec 11 PS, 10 MS, 7 GS)
- PS/MS/GS de Mme KUENTZ de 28 élèves, (avec 10 PS, 10 MS, 8 GS)
- PS/MS/GS de Mme RIGOMIER de 28 élèves, (avec 9 PS, 9 MS, 10 GS)
- GS/CP de Mme SARFATI de 25 élèves, actuellement remplacée par M. ZARAGOZA, (avec 10 GS, 15 CP)
- CP/CE1 de Mmes LASSALLE et CAPOUILLEZ de 25 élèves, (avec 19 CP et 6 CE1)
- CP/CE1 de Mmes JALLIER TALMAS et FACON de 24 élèves, (avec 7 CP et 17 CE1)
- CE1/CE2 de Mmes TRIBINO et FASSION de 26 élèves, (avec 5 CE1 et 21 CE2)
- CE2/CM1 de Mmes VENTRE et CAPOUILLEZ de 25 élèves (avec 14 CE2 et 11 CM1)
- CM1/CM2 de Mme LIMONTA de 25 élèves (avec 9 CM1 et 16 CM2)
- CM1/CM2 de Mme DUMONT de 25 élèves, (avec 9 CM1 et 16 CM2)

2°) Présentation rapide des projets au niveau de l'école et propres à chaque classe (sous réserve des conditions sanitaires)

- * Classe des CE1/CE2 de Mmes Tribino/ Fassion ont bénéficié d'une classe transplantée au domaine de Haute Combe en début d'année,
- * Classe de GS/CP a été retenue pour des journées perlées au domaine de Haute Combe,
- * Les classes de Mmes Limonta, Lassalle et Jallifier Talmas ont un report des classes vertes annulées l'année dernière (sur le centre de Auron)

- Voyages scolaires : Ils sont prévus pour Avril mais dépendent bien évidemment de l'évolution de la situation sanitaire.
Mme Tribino a déjà pu passer une semaine entière avec sa classe au domaine de Haute Combe à Mouans-Sartoux. La décision a été très rapide mais cela a fonctionné. Mme Tribino salue donc l'extrême réactivité de la mairie de Mouans-Sartoux en pleine période de rentrée scolaire.
- Classes perlées : Mme Jaliffier va pouvoir le faire en passant quelques jours fragmentés à Haute Combe.

*** Projet chorale + réservation du Parc du Château le 17/06/2021**

- Chorale : Mme ARCETTI a proposé un aménagement de cette activité pour qu'elle puisse avoir lieu.
Chaque classe aura donc normalement chorale en « classe par classe », ce qui suppose en revanche une fréquence moindre (toutes les 4 semaines).
Les enfants seront masqués car on ne pourra pas les maintenir à distance l'un de l'autre pour chanter.
Là encore, l'important est de maintenir l'activité !

*** Projet Théâtre pour la classe de CE2/CM1**

- Théâtre pour les CE2/CM1 : sera normalement maintenu mais là encore sous conditions (par ex. dehors à 2m de distance sans masque ou dedans avec masque)

*** Projet Cirque et projet Watty pour la classe de CM1/CM2 de Mme Dumont**

- Cirque (Mme Dumont) : Les prochaines sorties cirque devraient être maintenues car il s'agit de pratiques de type individuel (par exemple le jonglage). Les distances entre élèves sont donc plus faciles à respecter.

*** Intervention Ludothèque pour les maternelles et la classe de Mme Sarfati**

- Ludothèque : les intervenants ont été particulièrement réactifs et se sont déplacés à l'école avec les jeux. Mme Ventre leur est donc reconnaissante.

* **Projet Festivalley avec les classes de CM1/CM2**

Mme Dumont pense également que le volleyball pourra être maintenu.

- FestiVolley : L'animation d'aujourd'hui a dû être annulée mais ce n'est que reporté. L'animateur est en effet très motivé.

* **Des créneaux EPS alloués à nos classes mais en suspens...**

- Pratique sportive à l'extérieur de l'école : Les enseignants vont communiquer à ce sujet. Il s'agit entre autres de la pratique du tennis, du handball ou du volleyball.
- *Mme Ventre* rappelle à cet effet que la pratique de l'EPS est autorisée sans le masque à condition de maintenir un strict espacement de 2m entre chaque élève.
- Elle souligne également la forte volonté de tous les partenaires de rendre ces activités possibles.
- Il est donc toujours mieux que ces activités puissent se tenir au lieu de les annuler, même si ce doit être en mode dégradé.

* **Autres**

- Echecs : Ils sont maintenus et commencent la semaine prochaine.
Mme Ventre salue la participation financière importante de l'AMAPE qui a rendu la réalisation de ce projet possible cette année encore.
- ABCD : Il va rouvrir mais de manière particulière étant donnée la situation sanitaire. Il y aura donc un planning et une organisation stricte.
Il s'agira notamment pour les maternelles de lecture et de petits ateliers.
L'animatrice VALERIE (conteuse) proposera trois types d'activités :
 - Lecture de contes
 - Kami Shibaï (jeu japonais)
 - Prêts de livres (via des caisses) présélectionnés par Valérie puis choisis par les maîtresses.
La désinfection des livres s'avérant difficile, il a été choisi de les laisser inutilisés plus de 24h à chaque fois (préconisations du Ministère de la Santé).

Tous ces projets sont soumis à 2 contraintes fortes :

- **la crise sanitaire de la Covid 19**
- **le plan Vigipirate**

Sont évoqués à cette occasion les cadeaux de Noël de la Mairie aux élèves :

- Maternelles : des jeux
- CP : des livres
- Primaires au-delà du CP : organisation de spectacles

Hors il semble difficile cette année de réunir trois classes en même temps pour un spectacle.

Jenny propose donc de faire un petit film à montrer ensuite aux parents.

Mais l'idée ne semble pas retenue du fait du droit à l'image.

En revanche, *Mme Ventre* indique que Valérie, qui est aussi intermittente du spectacle, sera d'accord pour couper les interventions : il y aura des séances de 15 min par classe au lieu de 40 min pour 3 classes. Là encore, l'optique est de minimiser au maximum la prise de risques dans ce contexte de COVID.

Elle rappelle que la situation se tend très vite au niveau sanitaire et qu'il faut donc se montrer très prudents. **Il faut donc éviter au maximum le brassage d'élèves.**

3°) Projet d'Ecole et PPMS

Le projet d'école 2020/2024 est en cours de rédaction et sera présenté aux Parents Élus dès sa validation par l'Inspecteur Monsieur GUITTON.

Un exercice alerte intrusion a été mené le mardi 13 octobre en présence de la mairie et de l'adjudant cheffe Trelcat. L'exercice s'est bien déroulé. Une communication individuelle aux familles sera faite la prochaine fois.

- Obligatoire chaque année, il permet de soulever les problèmes éventuels de mise en place. Il a eu lieu le 13 Oct. dernier avec pour thème « Alerte intrusion » et cela s'est très bien passé (même si c'est celui qui fait le plus peur aux enfants car il y a une vraie mise en situation avec présence de la police et des gendarmes).

4°) Nouveau Protocole sanitaire et enseignement des LVE

Voir les documents joints

5°) Coopérative Scolaire

L'École s'est affiliée de nouveau à l'OCCE

Changement de mandataire à la rentrée 2020.

Mme VENTRE devient la mandataire à la place de Mme Bocobza.

Mme Limonta devient la co-mandataire à la place de Mme Kuentz.

Lors du prochain Conseil d'Ecole, un bilan sur l'exercice écoulé, les rentrées de cotisations et recettes des photos sera présenté.

COOP SCOL : Elle est différente de l'AMAPE et ne doit pas être confondue avec elle, ce qui est malheureusement souvent le cas chez les parents.

La Coop Scol gère l'argent de l'école car celle-ci n'a pas le droit de le gérer en son nom. Cette année encore, c'est l'OCCE qui a été retenue comme Coop Scol pour F. Jacob. Par exemple, lors de l'intervention du photographe, une partie revient au photographe et l'autre partie (moins importante) revient à la Coop Scol au nom de l'école.

- ➔ Mme Ventre va prendre le temps de rédiger un tableau mis à jour des dépenses et entrées de la Coop Scol.

Anthony souligne la nécessité de bien expliquer la différence AMAPE / COOP SCOL aux parents car cela est très confus pour eux et handicape parfois l'AMAPE (cotisations de début d'année par exemple)

- ➔ Nathalie expliquera cela de manière plus claire et précise aux parents l'année prochaine lors de sa prise de parole au moment des réunions parents / enseignants.

Mme Ventre suggère de différer les actions AMAPE / COOP SCOL dans le temps pour plus de clarté entre les deux. Tout a en effet tendance à arriver en même temps, ce qui alimente la confusion.

C'est notamment le cas du projet INITIATIVES qui, bien que très apprécié, arrive en même temps que beaucoup de choses à l'école.

Nathalie précise que le projet a été volontairement avancé cette année du fait des incertitudes actuelles.

6°) Points diverses

Internet haut débit encours de développement sur Mouans Sartoux,

- Langues : Chaque classe de chaque niveau de la Maternelle au CM2 réalise 45 min de cours de langue (Anglais ou Italien) par semaine.
C'est normalement le double (2 x 45 min/semaine) mais sans effectuer de brassage entre élèves, c'est très complexe à mettre en place.

En effet, il faut jongler entre les professeurs/intervenants des deux langues pour chaque classe.

De ce fait, les apprentissages sont partagés entre la leçon de langue en classe entière et le travail en autonomie qui représente lui aussi 45 min / semaine.

Cette organisation sera rediscutée après le confinement.

Le Conseil d'école se conclut par un remerciement appuyé de Nathalie en tant que présidente de l'AMAPE à Mme Ventre pour son esprit de dialogue, d'écoute et toutes les avancées permises cette année.

Toute l'équipe de l'AMAPE abonde dans ce sens et félicite Mme Ventre pour son action.

En l'absence de points supplémentaires à aborder ou de questions, le Conseil d'école se termine à 19h35.